

billere.fr

**BILLÈRE**

# Soyez les bienvenus



**Livret d'accueil**

Mairie de Billère

39 Route de Bayonne - 64140 Billère Tél : 05 59 92 44 44

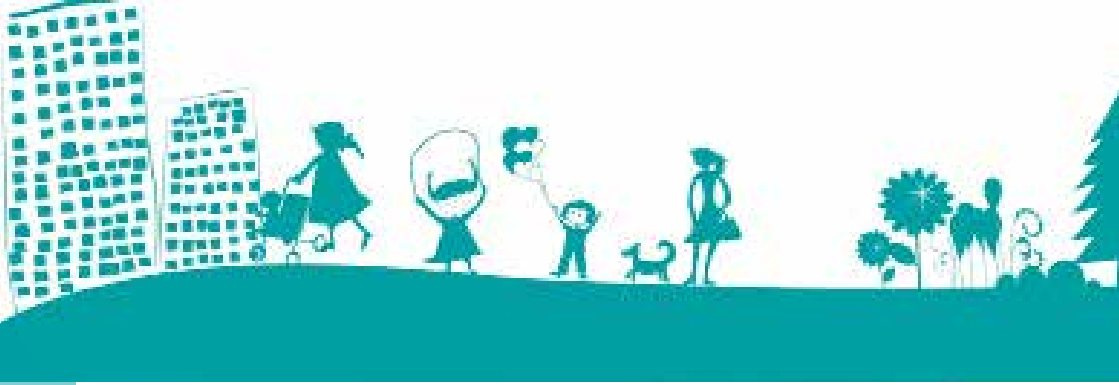
• [billere.fr](http://billere.fr)

FB : Ville de Billère

Instagram : Villebillère

You tube : Ville de Billère

• VILLE DE *Billère*



## Sommaire

- 03** Le mot du Maire
- 04** Billère dans l'agglomération, un atout cœur
- 06** Des élus... à votre écoute
- 08** Des services municipaux... à votre service
- 12** Urbanisme, des conseils constructifs
- 14** Petite enfance, pour bien grandir
- 16** À l'école, préparer l'avenir
- 18** Centre d'Animation le Lacoü, Billère en famille
- 20** Centre communal d'action sociale
- 22** Vie économique, un territoire dynamique
- 24** Sport pour Tous
- 25** À chacun sa Culture
- 26** Les numéros utiles



## Le mot du Maire

### Bienvenus à Billère

Une identité ne se décrète pas. Elle exprime la personnalité de la ville, ce qui fait sa différence, mais aussi le projet que porte l'équipe municipale choisie par ses habitants. Pour qu'elle existe il faut qu'elle soit vivante, en prise avec la réalité de ses habitants, partagée et portée par tous, élus et citoyens.

Je sais que la qualité de la gouvernance voulue par les élus portera ses fruits et fera de Billère une ville solidaire, active, accueillante et attachante.

Notre ville est riche de l'ambition de sa nouvelle équipe municipale, de son nouveau regard sur elle et de sa volonté d'avancer de concert avec tous les Billérois. Nous comptons

sur votre participation, allez à la rencontre de vos conseillers de quartiers, participez aux réunions publiques, venez assister aux conseils municipaux, impliquez vous dans les associations. Vous serez toujours bien accueillis.

Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir à Billère et nous espérons que vous pourrez mesurer combien il y fait bon vivre et chaque jour un peu plus.

**Jean-Yves Lalanne**  
Maire de Billère

Vice-Président de la  
Communauté d'Agglomération  
Pau Béarn Pyrénées





## Billère dans l'agгло,

Billère se situe au coeur de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées qui compte 160.000 habitants et elle est jumelée avec les villes de Sabiñanigo en Espagne et Pétersberg en Allemagne. Elle mène des actions de coopération décentralisée avec Madagascar et la République Centrafricaine.

On y accède par avion (aéroport de Pau Uzein), en train, par les autoroutes A64 et A65 et par la route de Bayonne et l'av. J. Mermoz.

Idéalement située entre la plage (124 km de Biarritz) et la montagne (54 km de la station de Gourette), elle a séduit de riches familles anglaises au XIX<sup>ème</sup> siècle, comme en témoigne son patrimoine architectural et son club de golf, le plus ancien du continent européen.

### Les villas anglaises

Les Britanniques, charmés par le cadre de vie, s'installent en Béarn. Billère accueille une colonie anglaise qui peu à peu va marquer la ville, y construisant de magnifiques résidences dont la plupart subsistent encore de nos jours, notamment dans le quartier Saint-Laurent. La villa Béatrix, qui abrite l'Urssaf, les Lys, St Georges, Maryland, Inisfail, Caplane ou Mont Joly en sont les plus beaux exemples.

Le Club House, quant à lui, appartient au style chalet anglo-normand très bien adapté aux vastes «greens» du golf. Les toits d'ardoises à forte pente, les mansardes très saillantes, les colombages, les balcons de bois et les porches abrités sous un toit en réduction en sont les principales caractéristiques.





## un atout coeur

### Prendre l'air à Billère

La très forte croissance démographique de la ville, dans les années 50, a été alimentée par les migrations engendrées par les événements historiques du XX<sup>ème</sup> siècle ainsi que par l'exploitation du gisement de Lacq. Mais son expansion a toujours su préserver la nature, ainsi le Bois du Lacaouï et les berges du Gave offrent de multiples possibilités de balades et son réseau de pistes cyclables, en plein développement, permet à chacun de se déplacer et s'aérer en toute sécurité. Billère bénéficie de tous les avantages de l'agglomération paloise, dont elle constitue le cœur, et poursuit avec volontarisme son développement tout en préservant ces atouts qui en font un lieu de résidence où il fait bon vivre.





## Des élus...



### **Le Conseil Municipal**

Assemblée délibérante élue pour 6 ans, au suffrage universel, le Conseil municipal assure, par ses délibérations, la gestion des affaires de la commune. Ces dernières doivent présenter un intérêt communal, ne pas relever de la compétence d'autres personnes publiques et du domaine réservé à l'action des particuliers.

Les séances, ouvertes au public, se déroulent à l'auditorium de la médiathèque d'Este.

#### ► **Maire de Billère**

Jean-Yves Lalanne

#### ► **Les adjoints**

Arnaud Jacottin  
*Urbanisme et travaux*  
Véronique  
Mathieu-Lesclaux  
*Solidarités*

Thomas Chavigné  
*Education et jeunesse*

Alexandra Pinto  
*Démocratie participative,  
vie associative et ESS*

Julien Ochem  
*Culture et patrimoine*

Natalie Francq  
*Ville durable, transition  
énergétique, coopérations*

Frédéric Mazodier  
*Sports*

Ornella Auclair  
*Ville numérique et  
accessibilité*

Jean-Philippe  
Nassieu-Maupas  
*Finances*

#### ► **Les Conseillers municipaux**

Christine Ferrer  
Julien Bayssac  
*Délégué langues et patri-  
moine régionaux*

### **Contactez vos élus**

prénom.nom@ville-billere.fr  
cabinet@ville-billere.fr



...à votre écoute

Thérèse de Boissezon  
Jacques Cabanes  
*Délégué solidarité internationale et coopération décentralisée*  
Sylvie Lourau  
François Collet  
Mathilde Labouret  
Patrick Mauboulès  
Françoise  
Laherrère-Souviraa  
Louis Balmori  
Béatrice Garcia-Orcajada  
Mohamed Talaalout  
Maryse Fourcade  
Guy-Louis Dumont  
Johanna Weiss  
Jean-François Montaut  
Bénédicte Veilhan  
Jérôme Ribette  
Fanny Bognard  
Christophe Leschiutta  
Karine Fleury-Bonne  
Pascal Fretay  
Corinne Flous

### ► Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, qui regroupe 31 communes, est constitué de 15 vice-présidents, 49 membres du bureau et 85 élus conseillers communautaires.

### Les élu·e·s billérois·es

Jean-Yves Lalanne (Vice-Président)  
Arnaud Jacottin  
Véronique Mathieu-Lesclaux  
Julien Ochem  
Natalie Francq  
Jérôme Ribette

A Billère, comme dans toutes les autres communes qui la composent, l'agglo s'occupe par exemple de la collecte et du traitement des déchets, de l'assainissement, des repas dans les écoles, du réseau des Médiathèques, des transports en commun, du Billère Handball...



## Des services municipaux...

### Affaires Scolaires

- > Gestion du personnel scolaire et cantine
- > Accueil et accompagnement des enfants dans les temps périscolaires
- > Entretien des bâtiments des 5 écoles et des 5 restaurants scolaires

Chef de service :  
*Sylviane Latrubesse*  
Elu référent :  
*Thomas Chavigné*



Mairie de Billère  
39 route de Bayonne  
05 59 92 44 57  
scolaire@ville-billere.fr

Du lundi au vendredi  
8h30 à 12h45  
13h45 à 17h

### Etat Civil

- > Accueil du public
- > Déclaration de naissance
- > Cérémonies (baptêmes civils, mariages)
- > Gestion des élections
- > Gestion des cimetières

Chef de Service :  
*Pierre Rodrigo*

Mairie de Billère  
39 route de Bayonne  
05 59 92 44 59  
etat-civil@ville-billere.fr

Du lundi au vendredi  
8h30 à 12h45  
13h45 à 17h

### Conciliateur de justice

vendredi de 10h à 12h  
(sauf dernier  
vendredi du mois)



## ...à votre service

### Culture

- > Programmation culturelle
- > Réservation des spectacles gratuits
- > Gestion et fonctionnement de la salle Robert de Lacaze et de la Guinguette

Chef de Service :  
*Bernadette Bellehigue*  
Elu référent :  
*Julien Ochem*

Cité municipale  
17 rue de la Plaine  
05 59 40 03 30  
[culture@ville-billere.fr](mailto:culture@ville-billere.fr)

Du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30  
13h30 à 17h

### Sport

- > Aide aux associations
- > Gestion des équipements sportifs
- > Réservation des infrastructures
- > Organisation de manifestations sportives

Chef de Service :  
*Eric Mastrotto*  
Elu référent :  
*Frédéric Mazodier*

Cité municipale  
17 rue de la Plaine  
05 33 66 04 80  
[sports@ville-billere.fr](mailto:sports@ville-billere.fr)

Du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30  
13h30 à 17h

### Urbanisme

- > Elaboration et mise en oeuvre des projets urbains (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)
- > Conseils réglementaires pour le montage des projets immobiliers (autorisation de travaux, permis de construire...)

Chef de service :  
*Hélène Sarthou*  
Elu Référent :  
*Arnaud Jacottin*

Cité municipale  
17 rue de la Plaine  
05 59 40 54 20  
[urbanisme@ville-billere.fr](mailto:urbanisme@ville-billere.fr)  
Sur rendez-vous



## Des services municipaux...

### **Transitions écologiques, citoyennes et solidaires**

- > Participation Citoyenne
- > Soutien à la Vie associative et à l'Economie Sociale et Solidaire
- > Solidarité Internationale et coopération décentralisée
- > Education à la Citoyenneté Mondiale
- > Développement des mobilités douces
- > Egalité Femmes Hommes
- > Biodiversité

Chef de service :

*Céline Garlenq*

Elues référentes :

*Natalie Francq*

*Alexandra Pinto*

Mairie de Billère

39 route de Bayonne

05 59 92 44 46

democratielocale@ville-  
billere.fr

Du lundi au vendredi

8h30 à 12h45

13h45 à 17h

### **Police Municipale**

- > Circulation et stationnement
- > Prévention des accidents
- > Prévention routière auprès des scolaires
- > Protection des lieux accueillant du public
- > Protection de l'environnement (pollution, bruit, publicité...)

Chef de Service :

*Stéphane Escames*

Elu référent :

*JP. Nassieu-Maupas*

Cité municipale

17 rue de la Plaine

05 59 72 18 74

policemunicipale@ville-  
billere.fr

Du lundi au vendredi

8h30 à 12h30

13h30 à 17h30

### **Tranquillité vacances**

La police veille sur  
votre logement  
en votre absence

**05 59 72 18 74**





## ...à votre service

### **Centre d'animation le Lacaoui**

> Point information assistantes maternelles et crèches

> Protection Maternelle Infantile

> Ateliers pour les familles (informatique, cuisine, couture, arts plastiques...)

> Accompagnement scolaire

> Séjours découvertes et vacances sportives pour les jeunes

Chef de service :

*Béatrice Lamarque*

Elue référente :

*Véronique Mathieu-Lesclaux*

41 bis, avenue Lalanne

05 59 92 55 55

lelacaou@ville-billere.fr

Du lundi au vendredi

9h30 à 12h30 - 14h à 18h

### **Centre Communal d'Action Sociale**

> Service social aux personnes âgées : informe et oriente les personnes âgées dans leurs démarches liées au maintien à domicile

> Service mandataire des emplois familiaux : aide à domicile de proximité

> Portage des repas

> SSIAD (Service des Soins Infirmiers à Domicile)

> Téléassistance

> La navette : transport à la demande gratuit

> Accompagnement social des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

> Service logement social : accompagnement lors de la constitution de demandes de HLM

> Service logement temporaire d'urgence à destination des familles en difficulté

> Action sociale aux plus démunis : aides financières pour répondre à des situations de précarité

Chef de service :

*Marilyn Durand*

Elue référente :

*Véronique Mathieu-Lesclaux*

23 avenue de Lons

05 59 62 26 55

ccas@ville-billere.fr

Du lundi au vendredi

8h30 à 12h30

13h30 à 17h



## Urbanisme



> Le service urbanisme instruit les demandes d'autorisation relatives à l'aménagement du territoire (permis de construire, permis d'aménager...), les dossiers de construction, d'aménagement, ou de transformation d'établissements recevant du public.

> Il contrôle l'application des règlements en matière d'urbanisme.

> Il gère les contentieux administratifs et juridiques relatifs aux autorisations de travaux immobiliers.

> Pour tout changement de destination d'une construction existante avec modification des structures porteuses de la façade.

### Délai d'instruction :

2 mois maximum pour les maisons individuelles

3 mois pour les autres permis de construire

1 mois supplémentaire en cas de consultation de l'Architecte des Bâtiments de France ou s'il s'agit d'un bâtiment recevant du public.

### **Dans quel cas demander un permis de construire ?**

(Liste non exhaustive)

> Pour toute construction, agrandissement de maison, d'un local d'activité ou de tout autre immeuble dont la surface est supérieure à 20 m<sup>2</sup>.

Faire parvenir le dossier complet en 4 exemplaires.

Le recours à un architecte est obligatoire pour les maisons supérieures à 150 m<sup>2</sup>.



## des conseils constructifs

### Dans quel cas une simple déclaration préalable suffit-elle ?

(Liste non exhaustive)

- > Pour toute modification de l'aspect extérieur d'une construction (ravalement de façade, sablage, remise en peinture, changement des menuiseries...)
  - > Pour toute construction (garage, abri de jardin, piscine, véranda sans modification des ouvertures existantes, pergola, extension, balcon...) dont la surface est inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>.
  - > Pour un changement de destination sans modification de façade (habitation transformée en bureau, commerce transformé en habitation...)
  - > Pour la pose d'une clôture (grillage, palissade, haie...)
- Délai d'instruction :
- 1 mois maximum
  - 2 mois maximum en cas de consultation de l'Architecte

des Bâtiments de France  
Faire parvenir le dossier complet

Pour toute destruction, une demande de permis de démolir doit être effectuée.

Tous les imprimés (permis de construire, permis de démolir, déclaration d'ouverture de chantier, déclaration d'achèvement et de conformité des travaux...) sont téléchargeables sur <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>

Cité municipale  
17 rue de la Plaine  
05 59 40 54 20  
[urbanisme@ville-billere.fr](mailto:urbanisme@ville-billere.fr)  
Sur rendez-vous  
Du lundi au vendredi  
8h - 12h30 et 13h30 - 17h

D'une manière générale, **avant tout commencement de travaux, il est absolument nécessaire de se rapprocher du Service Urbanisme** pour connaître les démarches à effectuer.



## Petite enfance

Particulièrement attentive aux plus jeunes, la Ville de Billère propose de nombreuses structures qui accompagnent les familles dans le développement et l'éducation des tout-petits.

sont proposées, dans des locaux spécialement conçus et adaptés pour les recevoir.



Centre d'animation le Lacaoui

41 bis, avenue Lalanne  
05 59 92 55 55

Lundi, mardi et mercredi :  
14h – 17h

Vendredi : 9h – 12h

### ► Le Relais Assistantes Maternelles

Les assistantes maternelles sont des personnes agréées accueillant à leur domicile un ou plusieurs enfants. A Billère, elles sont environ 50 référencées par le Relais Assistantes Maternelles (RAM).

Le relais assistantes maternelles est un lieu d'informations pour les parents concernant la recherche d'une assistante maternelle domiciliée à Billère et un espace d'accompagnement professionnel pour les assistantes maternelles. Des activités d'éveil pour les enfants, ateliers, sorties, animations diverses,

### ► La Récré

Géré par l'association La Maison de l'Enfance, ce lieu d'échanges et de rencontres, anonyme et gratuit, est destiné aux enfants de 0 à 3 ans et leurs parents.

Les enfants peuvent jouer seuls, ensemble ou avec leurs parents, dans des espaces de vie adaptés et aménagés avec des jeux en présence de deux personnes accueillantes. Ils se socialisent en douceur et se préparent à vivre en collectivité en toute confiance.





## pour bien grandir

Les parents peuvent rencontrer d'autres parents et échanger sur leurs expériences et leurs préoccupations.

Hors vacances scolaires

Mardi 15h30 à 17h30

Vendredi 9h30 à 11h30

Maison de la Petite enfance

Rue Puymorens

09 50 01 69 27

Jeudi 15h30 à 17h30

Centre d'Animation le Lacaouï

41 bis, avenue Lalanne

05 59 92 55 55

### ► La Protection Maternelle Infantile

Ce service du Conseil départemental, est dirigé par un médecin et comprend du personnel qualifié dans le domaine médical, paramédical, social et psychologique. Il mène des actions de prévention en faveur des

femmes enceintes (suivi prénatal et postnatal pour la puériculture, l'allaitement, la sécurité domestique...) et des enfants de moins de six ans.

Maison de la Solidarité

Départementale

Allée Montesquieu

05 59 72 03 03

Du lundi au vendredi

9h à 12h - 13h à 17h

### ► Les crèches municipales

La réorganisation du fonctionnement des crèches permet une plus grande adaptabilité aux nouveaux modes de vie et aux nouveaux besoins des familles, mettant en application l'un des principes fondamentaux du service public. Ces changements se sont effectués en douceur, dans le respect des rythmes et des sensibilités des enfants.

### > Optimômes

Rue Jules Ferry

05 59 62 04 08

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

### > Babil

10 rue des Mimosas

05 59 62 28 06

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30

### Jeux de plein air et activités extérieures

Profitez des différentes activités de plein air, berges du gave, bois du Lacaouï... Vous pouvez faire du sport, vous promener et faire jouer vos enfants dans les nombreuses aires de jeux.



## A l'école

Si l'enseignement est assuré par l'Education Nationale, la commune garde à sa charge l'entretien et la sécurité des bâtiments, le service dans les cantines, la gestion des repas, le développement des activités d'éveil et du soutien scolaire en dehors des temps de classe et l'organisation de la formation du personnel non enseignant. La commune participe aussi au financement des transports (cantine, médiathèque, piscine, sport), à la création de pistes cyclables.



### La charte des ATSEM

Assurer à tous les enfants scolarisés un accueil performant, ludique et éducatif, allant bien au-delà d'une simple garderie.

Service scolaires  
Mairie de Billère  
39 route de Bayonne  
05 59 92 44 57  
[scolaire@ville-billere.fr](mailto:scolaire@ville-billere.fr)

Du lundi au vendredi  
8h30 à 12h45  
13h45 à 17h

### Les Groupes scolaires

#### ► GS Mairie

Impasse Néderpeld  
Maternelle : 05 59 92 19 33  
Elémentaire : 05 59 32 75 03

#### ► GS Marnières

Impasse Jules Ferry  
Maternelle : 05 59 32 66 04  
Elémentaire : 05 59 62 19 48

#### ► GS Laffitte

Rue du 11 novembre  
Maternelle : 05 59 62 24 51  
Elémentaire : 05 59 32 21 35

#### ► GS Lalanne

Avenue de la Résistance  
Maternelle : 05 59 62 04 01  
Elémentaire : 05 59 62 14 50

#### ► GS Chantelle

Avenue Béziou  
Maternelle et élémentaire :  
05 59 92 00 97



## préparer l'avenir

### CLAE Primaire

Le Centre de Loisirs Associé à l'Ecole est ouvert de 11h30 à 13h50 dans les écoles Lalanne, Chantelle, Lafitte et Marnières. De nombreuses activités manuelles, sportives et artistiques y sont proposées, encadrées par l'équipe du Centre d'animation le Lacaoui.

A l'école Mairie, l'accueil périscolaire est assuré par les animateurs de la Maison de l'Enfance.

### Les collèges

Ils sont placés sous la compétence du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. C'est lui qui assure notamment le transport des collégiens, avec un ramassage matin et soir depuis Pau, Lescar, Lons, Jurançon, Gan, Gelos, Mazères-Lezons, Artigueloutan, Ousse, Lée, Bizanos, Sendets et Morlaas.

#### ► Bois d'Amour

20 rue du Bois d'Amour  
05 59 32 18 90

#### ► Immaculé Conception Beau Frêne

Avenue du Château d'Este  
05 59 72 07 72



### Dès le plus jeune âge

La Ville de Billère, signataire de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, a engagé un travail pour un meilleur partage des cours d'école entre les filles et les garçons.



## Centre d'animation le Lacaoui

Le Lacaoui est un lieu de rencontres, d'échanges et d'activités ouvert à tous-ttes. Loin d'être de simples consommateurs, les adhérents co-construisent le projet avec les équipes d'animateurs.



Chantelle, Laffitte, Lalanne et Marnières. Durant les vacances, l'opération Sport'Anim accueille les enfants âgés de 6 à 11 ans pour des activités sportives, culturelles et artistiques.

### > Autour des 0-11 ans

Un guichet unique accueille et oriente les parents des tout-petits dans leur recherche d'un mode de garde, qu'il s'agisse de la crèche ou du Relais Assistantes Maternelles (RAM). La Récré, lieu d'accueil enfants-parents, géré avec la Maison de l'Enfance, permet de nombreux échanges autour des expériences et des préoccupations de chacun.

Les animateurs du Lacaoui assurent l'accueil des enfants sur le temps périscolaire dans les écoles

### > L'accueil des 11-25 ans

S'exprimer, discuter, décider, s'amuser, se rencontrer... les ados ont plein de bonnes raisons de se retrouver ensemble au Lacaoui, notamment au sein de l'espace ados.

Les adolescents peuvent également trouver au Centre un accompagnement à la scolarité pour les collégiens, un espace discussion/prévention, la Mission locale pour l'aide à la recherche d'emploi, des actions d'autofinancement pour participer au budget des vacances...



## Billère en famille

### > Un lieu ressource pour tous

L'Espace emploi propose des ateliers CV, lettre de motivation, entretien d'embauche...

Des Conseillères en Économie Sociale et Familiale (CESF) accompagnent les personnes en situation d'impayés, de retard de paiement ou endettées et apportent des conseils dans de nombreux domaines de la vie quotidienne.

Des permanences juridiques et sociales sont également organisées et des ateliers de Français Langues Etrangères (FLE) permettent aux apprenants de s'initier à la conversation, apprendre le code de la route...

### > Le plein d'animations

Des ateliers culturels et loisirs créatifs sont proposés tout au long de l'année. Côté cuisine, le Centre,

avec son projet Chemins du Goût, met l'accent sur la nécessité du bien manger, des produits de saison, cultivés localement et préparés sainement.

Centre d'animation  
le Lacaoui  
41 bis, avenue Lalanne  
05 59 92 55 55

A Billère, plus de 100 associations proposent de nombreuses activités. Retrouvez-les dans l'annuaire des Associations sur [billere.fr](http://billere.fr)

### Maison de l'Enfance

Ce centre de loisirs associatif, accueille les enfants de 3 à 14 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

### > Le Jardin de Toni

Cette ferme pédagogique est un espace d'expérimentation où l'enfant, au contact des animaux, s'éveille à la nature et découvre le monde du vivant en apprenant à le respecter.

Allée du Lacaoui  
05 59 72 57 56

### > Le CLIC

Les enfants du groupe scolaire Mairie peuvent bénéficier des activités périscolaires avec le Centre de Loisirs Interclasse du midi et le soir.

Impasse Nederpeld  
05 59 32 21 02



## Centre Communal d'Action Sociale



### Le soutien à domicile

#### ► Service de Soins infirmiers à domicile

Ce service s'adresse aux personnes de 60 ans et plus disposant d'une prescription médicale pour la réalisation de soins infirmiers et d'hygiène à domicile.

#### ► Portage des repas

Ce service est destiné aux personnes rencontrant des difficultés permanentes ou temporaires pour préparer leurs repas.

#### ► Service d'aide à domicile

Le service mandataire des emplois familiaux permet à tous les Billérois sans distinction d'âge et de ressources d'employer du personnel à domicile pour les soutenir dans les tâches quotidiennes ordinaires.

#### ► Service social personnes âgées

Le service informe, oriente et accompagne les usagers dans les démarches favorisant leur maintien à domicile, à savoir la mise en place de services (aide à domicile, portage de repas...) et l'instruction de demandes d'aides financière (dossier APA, dossier d'aide-ménagère...).

### Les aides sociales

#### ► Aide sociale légale

Aides en nature ou en espèces destinées à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse, au handicap des personnes qui ne peuvent être aidées par d'autres moyens.

Transport gratuit permettant aux personnes ayant des difficultés de mobilité d'effectuer leurs déplacements dans Billère.





## le droit à la solidarité

### ► Aide sociale facultative

Le CCAS peut octroyer différentes aides financières (aide cantine, aide vacances, secours d'urgence...), sous conditions de ressources et sur orientation d'un travailleur social.

### ► Fonds jeunes

Ce fonds est destiné à permettre aux jeunes en difficultés de la Ville de Billère d'avoir accès aux activités éducatives, culturelles et sportives nécessaires à leur épanouissement.

### ► Microcrédit social

Le microcrédit social est un crédit bancaire réservé aux personnes exclues du crédit bancaire traditionnel et destiné à financer des besoins spécifiques (caution de dépôt de garantie, déménagement, électroménager, acquisition d'un moyen de transport...).

### ► Aide au permis de conduire

Il s'agit d'un soutien financier accordé par le CCAS pour l'obtention du Brevet de Sécurité Routière (B.S.R.) et/ou du permis de conduire pour les jeunes Billérois de 18 à 25 ans, en démarche d'insertion professionnelle et accompagnés par la Mission locale.

### ► Mutuelle pour tous

Toute personne Billéroise, quel que soit son âge, sa situation professionnelle (chômeur, salarié, retraité, bénéficiaire RSA...) peut bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel.

### Les aides à l'insertion

#### ► Les Jardins du Lacaou

Le principe des jardins d'insertion est de favoriser, à travers l'activité de jardinage, la réinsertion

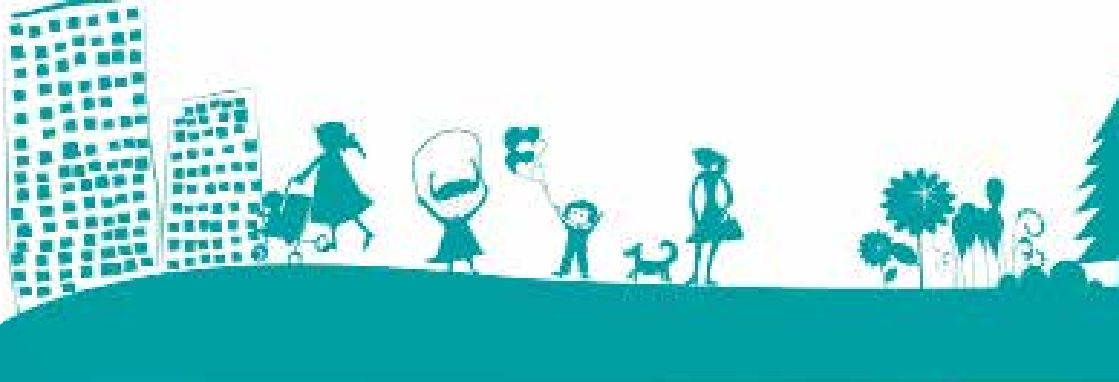
sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Sont prioritairement éligibles au dispositif les bénéficiaires du RSA.

### ► Domiciliation

Le CCAS domicilie les personnes sans domicile stable ayant un lien avec la commune et qui souhaitent faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

### ► Install'aide

Ce dispositif permet aux Billérois sans enfants de bénéficier d'une aide, sous conditions de ressources, pour l'acquisition de matériel d'occasion de type mobilier, électroménager et petit équipement lors de leur emménagement dans un nouveau logement.



## Vie économique



Plus de 400 activités économiques sont répertoriées à Billère, dont la majorité se situe dans le secteur des services (55%), viennent ensuite les commerces (25%), l'industrie et l'artisanat industriel (20%).

### Les zones d'activités

L'essentiel de l'activité industrielle et artisanale se situe à l'ouest de la ville (actitech, la linière, actiparc).

Les commerces, répartis dans toutes la ville, se concentrent autour de pôles tels que la place François Mitterrand, l'espace Intermarché ou la place des Pyrénées. L'aménagement de la ZAC centre-ville a permis la naissance d'un véritable coeur de ville, propice au développement du commerce de proximité.



### Jours de marché

Consciente que le bien-être et la santé passent aussi par l'assiette, la Ville de Billère met tout en œuvre pour favoriser l'accès à des produits frais, sains et cultivés localement.

Depuis de très nombreuses années, le marché se tient place Jules Gois. Une trentaine d'exposants s'organise autour du kiosque tous les samedis matins. Légumes, fruits, viandes, poissons, fromages... on y trouve tout ce qu'il faut pour cuisiner.

La commune a la chance d'accueillir deux fois par semaine le marché bio qui se tenait jusqu'alors à Pau. Abrisés dans une halle tout en bois inaugurée en septembre 2020, les vendeurs et producteurs proposent une large gamme de pro-



## un territoire dynamique

duits bio. Une offre complétée par un marché de plein air qui se tient sur le parvis.

La halle de Billère accueille également les distributions des « Locavores » le mercredi soir et de l'AMAP le jeudi soir.

### ► **Halle de Billère**

Marché bio et de plein air  
Mercredi et samedi de 7h30 à 13h30

### ► **Locavor**

Mercredi de 18h30 à 19h30

### ► **AMAP**

Jeudi de 18h à 19h

### ► **Place Jules Gois**

Samedi de 8h à 13h

## L'emploi à Billère

### La Mission Locale

Elle assure l'accompagnement des jeunes vers l'insertion sociale et professionnelle. Elle apporte des conseils pour mieux choisir son métier et sa formation, soutien les demandeurs d'emploi dans leurs démarches, trouve des solutions de transport pour se rendre aux entretiens d'embauche. Plusieurs outils sont à la disposition des demandeurs d'emploi :

- > information jeunesse
- > salle des métiers et espace emploi
- > fabrique à projets
- > médiation logement
- > rencontre avec un conseiller

Centre d'animation le  
Lacaouï

41 bis, avenue Lalanne  
05 59 92 55 55

Sur rendez-vous





## Sport pour Tous

Responsable de la gestion des équipements sportifs et de l'organisation de nombreuses manifestations, la Ville met également des éducateurs sportifs à disposition des différents groupes scolaires.

### En toute liberté

Les berges du Gave, le bois du Lacaouï, le réseau de pistes cyclables, les stades et les gymnases sont autant de possibilité de pratiquer gratuitement une activité sportive.

Ce désir de rendre l'activité sportive ouverte au plus grand nombre se retrouve également dans l'accessibilité des installations : la piscine municipale, bénéficie du label Tourisme et Handicap, garantissant un accueil et un accès permanent en toute autonomie, adapté aux personnes handicapées.

Envie de mieux protéger votre santé ?



Profitez plutôt du nouveau service de la Mairie

Un programme personnalisé pour coacher votre forme

**PASS'SPORT.SANTÉ**

Elle propose un programme de remise en forme personnalisé : le Pass'Sport-Santé.

Centre d'animation le Lacaouï  
41 bis, avenue Lalanne  
05 59 92 55 55

### Guide des sports

Trouvez toutes les informations sur la pratique du sport à Billère, des installations aux associations [surbillere.fr](http://surbillere.fr).





## A chacun sa Culture

Dans la salle Robert de Lacaze, sous un chapiteau, sur la place Jules Gois ou en plein air sur les berges du Gave, le service Culture de la Ville propose toute l'année des spectacles de grande qualité et entièrement gratuits. Musique, chant, théâtre...un choix éclectique, qui rend la culture accessible à tous aux quatre coins de la ville.

Cité municipale  
17 rue de la Plaine  
05 59 40 03 30  
culture@ville-billere.fr

### Médiathèque d'Este

Placée sous la compétence de la Communauté d'agglomération, elle donne accès à des milliers de livres, CD, DVD, ainsi qu'aux nouvelles technologies Internet.

Rue de la Pléiade  
05 59 13 06 30

### Institut Occitan

Il a pour objectif de soutenir et développer la pratique de la langue et de la culture occitanes. Il possède notamment un fond sonore remarquable constitué grâce aux collectes de chants traditionnels.

Château d'Este  
rue de la Pléiade  
05 59 13 06 40

### Le Bel Ordinaire

Espace d'art contemporain  
Allée Montesquieu  
05 59 72 25 85

### Ampli

Musiques actuelles  
Concert, studio d'enregistrement, salles de répétition  
Allée Montesquieu  
05 59 32 93 49

### Acces(s)

Cultures électroniques  
Allée Montesquieu  
05 59 13 87 44





## Les bâtiments publics

### Hôtel de Ville

39 route de Bayonne  
05 59 92 44 44  
contact@ville-billere.fr

### Cité municipale

17 rue de la Plaine  
05 59 40 03 30  
techniques@ville-billere.fr

### Centre Communal d'Action Sociale

23 avenue de Lons  
05 59 62 26 55  
ccas@ville-billere.fr

### Centre d'animation le Lacaouï

41 bis, avenue Lalanne  
05 59 92 55 55  
lelacaou@ville-billere.fr

La Mairie met à disposition  
des associations les salles  
municipales

Réservation :  
05 59 40 03 30

### Police Municipale

Cité municipale  
17 rue de la Plaine  
05 59 72 18 74  
policemunicipale@ville-  
billere.fr

### Crèche Optimômes

Rue Jules Ferry  
05 59 62 08 43

### Crèche Babil

10 rue des Mimosas  
05 59 62 28 06

### Piscine Municipale

Rue du Golf  
05 59 77 48 05  
piscine@ville-billere.fr

### Médiathèque d'Este

Avenue de la Pléiade  
05 59 13 06 30  
mediatheque.este@agglo-pau.fr

### Sporting d'Este

17 avenue St John Perse  
05 33 66 04 80

### Salle Robert de Lacaze

Place de la Mairie  
05 59 40 03 30

### Salle Cazaurang

2 avenue du Tonkin  
05 59 40 03 30

### Villa Les Violettes

Impasse Odeau  
05 59 40 03 30

### La Guinguette

Rue de la Gravières  
Berges du Gaves  
05 59 40 03 30

### Jardin Botanique

31 avenue de Lons  
05 59 40 03 30

### La halle de Billère

route de Bayonne  
05 59 40 03 30



## Les numéros utiles

### Santé

SAMU 15  
Pompiers 18  
SOS médecins  
05 59 62 44 44  
Centre hospitalier  
05 59 92 48 48  
Centre antipoison  
05 56 96 40 80

### Urgence Sociale 115

Vous rencontrez une personne en grande difficulté  
**appel gratuit, 24h/24**

### Sécurité

Police municipale  
05 59 72 18 74  
Police Secours 17  
Commissariat Central  
05 59 98 22 22  
Gendarmerie  
05 59 82 40 00

### Service Public

Préfecture 05 59 98 24 24  
EDF : 05 59 14 40 40  
URSSAF : 05 59 72 37 00  
Caisse Primaire  
d'Assurance Maladie :  
05 59 82 30 00

### Communauté d'agglomération Pau Pyrénées

05 59 11 50 51

### Déchets

Déchetterie de Lescar  
05 59 32 04 99  
Emmaüs  
05 59 81 17 82  
Enlèvement encombrants  
08 20 06 40 64

### Transports

Idélis (transport urbain)  
05 59 14 15 16  
SNCF 36 35  
Aéroport Pau Uzein  
05 59 33 33 00

### Alerte violences

SMS 114

### Enfance en danger

119

### Violences

112

### Violences conjugales

39 19

En complément de ce livret d'accueil, vous trouverez à la mairie, auprès des agents ainsi que dans divers documents, tous les renseignements nécessaires pour mieux connaître et bien vivre notre ville.



## Livret d'accueil